

TOURISME ET HÉBERGEMENT

Sont admissibles les entreprises ou organismes qui contribuent au rayonnement de Mékinac par leur originalité, leur diversité, la qualité de leurs services et leur capacité d'adaptation aux besoins du marché.

- 1. QUELLES DÉMARCHES AVEZ-VOUS INITIÉES AFIN D'ASSURER LA PRODUCTIVITÉ OPTIMALE DE VOTRE ENTREPRISE, AINSI QUE LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE VOS EMPLOYÉS?**

- 2. AVEZ-VOUS DÉVELOPPÉ DE NOUVEAUX PRODUITS, FAIT DES INVESTISSEMENTS ET/OU AUGMENTÉ VOTRE CLIENTÈLE?**

- 3. Par quel moyen VOTRE ENTREPRISE FAIT-ELLE RAYONNER NOTRE TERRITOIRE DE LA MRC DE MÉKINAC?**

- 4. QUELLES SONT VOS PROJETS DANS UN COURT, MOYEN ET LONG TERME?**



5. **DE FAÇON GÉNÉRALE, COMMENTEZ VOTRE SITUATION FINANCIÈRE ET LES IMPACTS QUE VOTRE ENTREPRISE A CONNUS EN RAISON DE LA SITUATION PARTICULIÈRE DE LA DERNIÈRE ANNÉE?**